

ASSOCIATION CORNUCOPIA

Groupe de recherche universitaire et d'étude sur la Renaissance

NOUVEAUTÉ ADHESION DEPUIS 2020

L'association CORNUCOPIA a reçu l'accord des Services fiscaux pour émettre des reçus donnant déductibilité au titre du **mécénat**. Le taux de déduction fiscale, pour tout donateur, qu'il soit un particulier ou une entreprise, est de **60 %**.

Sont concernés :

- **les adhésions**
- les dons
- la renonciation à remboursement de frais (pour les adhérents)

Exemple :

- une adhésion de 10 € ne vous coûte que 4 €
- un don de 50 € ne vous coûte que 20 €
- vous êtes adhérent.e et vous faites un voyage pour l'association : vous pouvez renoncer au remboursement de vos frais de transport et de repas. Un billet de train de 75 € ne vous coûtera que 30 €.

Mode d'emploi :

- pour les adhésions et les dons, un reçu fiscal vous sera adressé par mail à réception de la somme
- pour les frais de déplacement, il vous faut être adhérent.e. Vous envoyez l'original des justificatifs, à **CORNUCOPIA, 1 rue de l'Eure, 28190 SAINT-GEORGES-SUR-EURE**, en mentionnant la raison pour laquelle vous avez engagé ces frais. Ce doit être à l'initiative et dans l'intérêt de l'association. Le reçu fiscal vous sera envoyé par mail.

Pour toute question, merci de vous adresser à :

Anne Arbouch, trésorière

06 63 45 89 19 anne.arbouch@gmail.com

UFR de littérature française et comparée 1, rue Victor Cousin 75005 PARIS
Administration : 11 rue de Rechèvres 28000 Chartres / anne.arbouch@gmail.com / 06 63 45 89 19